

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00516 Numéro SIREN : 502 689 136 Nom ou dénomination : A2PN DECOR
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2022 sous le numéro de dépôt 3312

Déposé au Greffe

le 11 FEV. 2022

sous le N° 2222

RCS N°

805TG

Comptes Annuels

Bilan du 01/04/2020 au 31/03/2021

Durée 12 mois

S.A.S A2PN DECOR

91 RUE DES FRERES AMIEUX

NANTES

No SIRET 50268913600047

Document établi par :

CABINET MOSSELMANS & ASSOCIES S.A.S

**Société d'Expertise comptable
et de Commissariat aux comptes**

13, AVENUE DE LA MAGALONE

13009 MARSEILLE

Sommaire

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
<i>----- B I L A N -----</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Détail de l'Actif</i>	4
<i>Bilan Passif</i>	6
<i>Détail du Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	9
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	10
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	11
<i>----- A N N E X E -----</i>	14
<i>Règles et méthodes comptables</i>	15
<i>Capital Social et Effectifs</i>	17
<i>Immobilisations</i>	18
<i>Amortissements</i>	19
<i>Provisions</i>	20
<i>Créances et Dettes</i>	21
<i>Crédit-Bail</i>	22
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	23
<i>Tableau des Emplois et Ressources</i>	24
<i>Analyse fonctionnelle du bilan</i>	25
<i>----- ETATS FISCAUX -----</i>	26
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	27
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	28
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	29
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	30
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	31
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	32
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	33
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	34
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	35
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	36
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	37
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	38
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	39
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	40
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	41
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	42
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	43
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	44
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	45
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	46
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	47
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	48
<i>Charges à payer</i>	49
<i>Produits à recevoir</i>	50

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **S.A.S A2PN DECOR** relatifs à l'exercice du **01/04/2020** au **31/03/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 378 948 euros

Chiffre d'affaires : 629 248 euros

Résultat net comptable : -365 758 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NANTES
Le 17/12/2021

Signature

Etats financiers au 31/03/2021

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2021			31/03/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	568	568		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	45 998	37 503	8 495	12 308
	Autres immobilisations corporelles	55 201	21 735	33 466	39 002
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	15		15	15
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		101 781	59 805	41 977	51 325
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	16 041		16 041	16 407
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 170		1 170	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	268 294	2 540	265 754	544 299
	Autres créances	46 468		46 468	24 364
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
	Charges constatées d'avance	7 539		7 539	
	TOTAL (III)	339 511	2 540	336 972	608 074
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		441 293	62 345	378 948	659 399

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/04/2020	12	01/04/2019	12	Variations	%
	31/03/2021	mois	31/03/2020	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II- Actif Immobilisé NET	41 976,59	11,08	51 324,63	7,78	(9 348,04)	-18,21
Concessions brevets et droits similaires						
CONCESS.BREVET LICENCES	567,50	0,15	567,50	0,09		
AMORTIS.CONCESS.BREVET LICENCE	(567,50)	-0,15	(567,50)	-0,09		
Installations techniques, matériel et outillage	8 495,10	2,24	12 307,89	1,87	(3 812,79)	-30,98
MATERIEL INDUSTRIEL	45 997,70	12,14	44 507,70	6,75	1 490,00	3,35
AMORTIS.MAT.INDUSTRIEL	(37 502,60)	-9,90	(32 199,81)	-4,88	(5 302,79)	-16,47
Autres immobilisations corporelles	33 466,49	8,83	39 001,74	5,91	(5 535,25)	-14,19
INST.AL.GENERALE AMENAG DIVERS	42 415,76	11,19	42 415,76	6,43		
MATERIEL DE TRANSPORT	836,13	0,22	836,13	0,13		
MATERIEL BUREAU + INFORMATIQUE	7 521,33	1,98	7 521,33	1,14		
MOBILIER	4 428,05	1,17	4 428,05	0,67		
AMORTIS.INSTALL.AGENC.BATIMENT	(11 254,17)	-2,97	(7 012,59)	-1,06	(4 241,58)	-60,49
AMORTIS.MAT.TRANSPORT	(836,13)	-0,22	(660,18)	-0,10	(175,95)	-26,65
AMORTIS.MAT.BUREAU + INFORMATI	(7 081,08)	-1,87	(6 276,17)	-0,95	(804,91)	-12,82
AMORTIS.MOBILIER	(2 563,40)	-0,68	(2 250,59)	-0,34	(312,81)	-13,90
Autres participations	15,00		15,00			
ACTIONS	15,00		15,00			
TOTAL III - Actif Circulant NET	336 971,50	88,92	608 074,11	92,22	(271 102,61)	-44,58
Matières premières, approvisionnements	16 040,66	4,23	16 407,35	2,49	(366,69)	-2,23
STOCK DE MATIERE PREMIERE	16 040,66	4,23	16 407,35	2,49	(366,69)	-2,23
Avances & acomptes versés sur commandes	1 170,00	0,31			1 170,00	
FRS - ACOMPTES VERSES	1 170,00	0,31			1 170,00	
Créances clients et comptes rattachés	265 754,16	70,13	544 299,45	82,54	(278 545,29)	-51,18
COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	172 755,76	45,59	420 751,47	63,81	(247 995,71)	-58,94
CLIENTS-RETENUES DE GARANTIE	71 682,52	18,92	102 232,10	15,50	(30 549,58)	-29,88
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	23 855,57	6,30	23 855,57	3,62		
DEPRECIATIONS CLIENTS DOUTEUX	(2 539,69)	-0,67	(2 539,69)	-0,39		
Autres créances	46 467,76	12,26	24 364,29	3,69	22 103,47	90,72
Avoir à recevoir	3 222,00	0,85			3 222,00	
BOUODEN DJAMAL	500,00	0,13			500,00	
TABBABI SALIM	1 500,00	0,40			1 500,00	
PERSONNEL-OPPOSITIONS	186,96	0,05	274,53	0,04	(87,57)	-31,90
ACTIVITE PARTIELLE	3 867,37	1,02			3 867,37	
ORG.SOC.-PROD. A RECEVOIR	1 665,00	0,44	6 169,48	0,94	(4 504,48)	-73,01
TVA DEDUCTIBLE / IMMO			297,58	0,05	(297,58)	-100,00
TVA DEDUCTIBLE / ABS	2 242,50	0,59	3 737,19	0,57	(1 494,69)	-40,00
TVA DEDUCTIBLE/AUTOLIQUIDATION			4 880,36	0,74	(4 880,36)	-100,00
TVA COLLECTEE/AUTOLIQUIDATION	0,16				0,16	
Rgul TVA coll.sur exercice antérieur	33 283,77	8,78			33 283,77	
TVA / FACT NON PARVENUES			2 743,33	0,42	(2 743,33)	-100,00
RETENUES PRORATA/INTER.ENT EN ATTENTE			6 261,82	0,95	(6 261,82)	-100,00
Disponibilités			23 003,02	3,49	(23 003,02)	-100,00
CREDIT MUTUEL			23 003,02	3,49	(23 003,02)	-100,00
Charges constatées d'avance	7 538,92	1,99			7 538,92	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 538,92	1,99			7 538,92	

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

01/04/2020	12
31/03/2021	mois

01/04/2019	12
31/03/2020	mois

Variations	%
------------	---

TOTAL DU BILAN ACTIF

378 948,09 100,00

659 398,74 100,00

(280 450,65) -42,53

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2021

31/03/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	100 000	100 000
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	105 919	119 411
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(365 758)	(13 492)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(149 839)	215 919
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	54 428	22 363
	Emprunts et dettes financières divers	34 097	61 331
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 441	93 458
	Dettes fiscales et sociales	344 062	233 159
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 760	33 170
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	528 787	443 480
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	378 948	659 399
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(365 758,24)	(13 491,85)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		528 787	428 489
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		39 438	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/04/2020	12	01/04/2019	12	Variations	%
	31/03/2021	mois	31/03/2020	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	(149 839,27)	-39,54	215 918,97	32,74	(365 758,24)	-169,40
Capital Social ou individuel	100 000,00	26,39	100 000,00	15,17		
CAPITAL	100 000,00	26,39	100 000,00	15,17		
Réserve légale	10 000,00	2,64	10 000,00	1,52		
RESERVE LEGALE	10 000,00	2,64	10 000,00	1,52		
Autres réserves	105 918,97	27,95	119 410,82	18,11	(13 491,85)	-11,30
AUTRES RESERVES	105 918,97	27,95	119 410,82	18,11	(13 491,85)	-11,30
Résultat de l'exercice	(365 758,24)	-96,52	(13 491,85)	-2,05	(352 266,39)	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	528 787,36	139,54	443 479,77	67,26	85 307,59	19,24
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 428,11	14,36	22 362,80	3,39	32 065,31	143,39
EMPRUNT TRAVAUX	14 990,34	3,96	22 362,80	3,39	(7 372,46)	-32,97
CREDIT MUTUEL	39 437,77	10,41			39 437,77	
Emprunts et dettes financières divers	34 096,58	9,00	61 330,99	9,30	(27 234,41)	-44,41
COMPTE COURANT ALI	34 096,58	9,00	61 330,99	9,30	(27 234,41)	-44,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 441,02	19,91	93 457,52	14,17	(18 016,50)	-19,28
COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEURS	72 540,06	19,14	76 990,16	11,68	(4 450,10)	-5,78
FRS - FACTURES NON PARVENUES	2 900,96	0,77	16 467,36	2,50	(13 566,40)	-82,38
Dettes fiscales et sociales	344 061,79	90,79	233 158,56	35,36	110 903,23	47,57
PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	3 656,42	0,96	28 220,19	4,28	(24 563,77)	-87,04
TEXIER ROMAIN	1 692,17	0,45			1 692,17	
ALAIMI FATIHA	884,80	0,23			884,80	
TAHRI ABDELKADER	1 566,33	0,41			1 566,33	
BOUCHAKOUR HAKIM	1 566,33	0,41			1 566,33	
ALAIMI ALI	3 000,00	0,79			3 000,00	
CHARIF MOHAMMED	65,73	0,02			65,73	
PHAM BENJAMIN	510,75	0,13			510,75	
BEN ABBES BRAHIM	251,84	0,07			251,84	
PERSONNEL-AVANCES ET ACOMPTES	1 000,00	0,26			1 000,00	
URSSAF	126 458,62	33,37	11 284,00	1,71	115 174,62	N/S
PRO BTP	54 321,91	14,33	12 925,16	1,96	41 396,75	320,28
CAISSE DES CONGES PAYES	18 016,00	4,75	12 214,40	1,85	5 801,60	47,50
PRELEVEMENTS A LA SOURCE	26,02	0,01	33,93	0,01	(7,91)	-23,31
TVA A DECAISSER	2 994,00	0,79	23 769,00	3,60	(20 775,00)	-87,40
TVA DEDUCTIBLE/AUTOLIQUIDATION	0,16				0,16	
TVA COLLECTEE 10%			740,18	0,11	(740,18)	-100,00
TVA COLLECTEE 20%	40 740,00	10,75	122 687,12	18,61	(81 947,12)	-66,79
TVA COLLECTEE 19.6%			5 793,22	0,88	(5 793,22)	-100,00
TVA COLLECTEE/AUTOLIQUIDATION			4 880,36	0,74	(4 880,36)	-100,00
TVA REDRESSEMENT	45 938,00	12,12			45 938,00	
TVA / FACT NON PARVENUES	427,62	0,11			427,62	
TVA A REGULARISER	37 345,54	9,86	877,00	0,13	36 468,54	N/S
ETAT - CHARGES A PAYER			9 734,00	1,48	(9 734,00)	-100,00
ETATS - TAXE D'APPRENTISSAGE	1 043,77	0,28			1 043,77	
ETATS - PRO BTP	2 555,78	0,67			2 555,78	
Autres dettes	20 759,86	5,48	33 169,90	5,03	(12 410,04)	-37,41

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/04/2020	12	01/04/2019	12	Variations	%
	31/03/2021	mois	31/03/2020	mois		
COLLECTIF CLIENTS CREDITEURS			1 934,02	0,29	(1 934,02)	-100,00
DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	20 746,99	5,47	24 844,99	3,77	(4 098,00)	-16,49
NDF TEXIER ROMAIN	12,87		129,07	0,02	(116,20)	-90,03
DIVERS, CHARGES A PAYER			6 261,82	0,95	(6 261,82)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	378 948,09	100,00	659 398,74	100,00	(280 450,65)	-42,53

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2021

31/03/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	629 248		629 248	795 286
	Montant net du chiffre d'affaires	629 248		629 248	795 286
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			7 527 3	5 454 2
Total des produits d'exploitation (1)				636 779	800 742
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			125 807 367	125 475 (11 537)
	Autres achats et charges externes			223 394	246 125
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 046	7 283
	Salaires et traitements			317 793	281 493
	Charges sociales du personnel			152 923	137 154
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			10 838	10 495
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			11	63
Total des charges d'exploitation (2)				838 179	796 550
RESULTAT D'EXPLOITATION				(201 400)	4 192

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2021

31/03/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(201 400)	4 192
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 422	2 766
	Total des charges financières	2 422	2 766
RESULTAT FINANCIER		(2 422)	(2 766)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(203 822)	1 426
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	23 764	36 971
	Total des produits exceptionnels	23 764	36 971
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	185 700	51 889
	Total des charges exceptionnelles	185 700	51 889
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(161 936)	(14 918)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		660 543	837 713
TOTAL DES CHARGES		1 026 301	851 205
RESULTAT DE L'EXERCICE		(365 758)	(13 492)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		23 764	32 809
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		179 317	49 046
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2020	12	01/04/2019	12	Variations	%
	31/03/2021	mois	31/03/2020	mois		
Total des produits d'exploitation	636 778,57	101,20	800 741,98	100,69	(163 963,41)	-20,48
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	629 248,28	100,00	795 285,80	100,00	(166 037,52)	-20,88
Production vendue Services FRANCE	629 248,28	100,00	795 285,80	100,00	(166 037,52)	-20,88
TRAVAUX 10%	1 260,00	0,20	1 450,00	0,18	(190,00)	-13,10
TRAVAUX 20%	624 193,90	99,20	793 481,64	99,77	(169 287,74)	-21,33
TRAVAUX EXO	3 570,70	0,57			3 570,70	
PRODUITS ACTIVITE ANNEXE	223,68	0,04	354,16	0,04	(130,48)	-36,84
Montant net du chiffre d'affaires	629 248,28	100,00	795 285,80	100,00	(166 037,52)	-20,88
Reprises sur provisions, transferts de charges	7 527,27	1,20	5 453,69	0,69	2 073,58	38,02
TRANSFERTS DE CHARGES	2 013,51	0,32	1 489,68	0,19	523,83	35,16
TRANSFERT CHARGES PERSONNEL	5 513,76	0,88	3 964,01	0,50	1 549,75	39,10
Autres produits d'exploitation	3,02		2,49		0,53	21,29
PRODUITS DIVERS	3,02		2,49		0,53	21,29
Total des charges d'exploitation	838 178,55	133,20	796 550,22	100,16	41 628,33	5,23
Achats de matières premières et autres appro.	125 806,91	19,99	125 474,64	15,78	332,27	0,26
ACHAT MATIERES PREMIERES	125 806,91	19,99	125 474,64	15,78	332,27	0,26
Variation de stocks approvisionnements	366,69	0,06	(11 537,35)	-1,45	11 904,04	103,18
VARIATION STOCK MP	366,69	0,06	(11 537,35)	-1,45	11 904,04	103,18
Autres achats et charges externes	223 394,22	35,50	246 125,18	30,95	(22 730,96)	-9,24
SOUS TRAITANCE AVEC TVA	27 924,38	4,44	19 222,00	2,42	8 702,38	45,27
SOUS TRAITANCE AUTOLIQUIDATION	89 297,50	14,19	116 326,90	14,63	(27 029,40)	-23,24
FRAIS PRORATA	3 570,61	0,57	14 226,89	1,79	(10 656,28)	-74,90
Frais sur CP	10 281,04	1,63			10 281,04	
EAU	321,03	0,05	47,45	0,01	273,58	576,56
ELECTRICITE	3 641,43	0,58	3 574,15	0,45	67,28	1,88
CARBURANT	6 050,31	0,96	6 247,21	0,79	(196,90)	-3,15
PRODUITS ENTRETIEN	193,47	0,03	78,33	0,01	115,14	146,99
PETIT OUTILLAGE <500 HT	1 274,43	0,20	564,42	0,07	710,01	125,79
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 068,21	0,17	1 136,61	0,14	(68,40)	-6,02
VETEMENT TRAVAIL	986,51	0,16			986,51	
CREDIT BAIL CRAFTED DS-409-WS			5 502,20	0,69	(5 502,20)	-100,00
CREDIT BAIL CADDY EH-210-ZX	3 629,19	0,58	3 947,16	0,50	(317,97)	-8,06
CREDIT BAIL LOCAM	143,60	0,02			143,60	
LOYER	18 000,00	2,86	18 000,00	2,26		
LOCATION MATERIEL/VEHICULE	2 297,01	0,37			2 297,01	
LOCATION COPIEUR HP E7778DN	655,92	0,10	185,33	0,02	470,59	253,92
Locations NISSAN ET 622 KB	3 362,50	0,53			3 362,50	
CHARGES LOCATIVES	1 250,00	0,20	1 937,50	0,24	(687,50)	-35,48
ENTRETIEN BATIMENT			267,60	0,03	(267,60)	-100,00
ENTRETIEN MATERIEL OUTILLAGE			2 165,11	0,27	(2 165,11)	-100,00
ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	1 393,42	0,22	2 301,45	0,29	(908,03)	-39,45
MAINTENANCE	60,00	0,01			60,00	
ASSURANCES MULTIRISQUES+DECENN	3 241,44	0,52	4 020,25	0,51	(778,81)	-19,37
ASSURANCE LOCAL	809,65	0,13	794,32	0,10	15,33	1,93
ASSURANCES VEHICULES	3 661,49	0,58	1 699,37	0,21	1 962,12	115,46

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2020 12		01/04/2019 12		Variations	%
	31/03/2021	mois	31/03/2020	mois		
ASSURANCE EMPRUNTS	184,80	0,03	184,80	0,02		
ASSURANCE CREDIT BAIL	81,65	0,01	193,30	0,02	(111,65)	-57,76
ABONNEMENT DIVERS	87,00	0,01			87,00	
QUALIFICATION QUALIBAT	180,00	0,03	310,00	0,04	(130,00)	-41,94
HONORAIRES DIVERS			750,00	0,09	(750,00)	-100,00
HONORAIRES COMPTABLES	12 272,50	1,95	18 533,00	2,33	(6 260,50)	-33,78
FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	45,80	0,01	45,73	0,01	0,07	0,15
PUBLICITE	573,00	0,09			573,00	
FRAIS DE DEPLACEMENT	149,49	0,02	322,51	0,04	(173,02)	-53,65
INDEMNITES KILOMETRIQUES	16 052,38	2,55	14 425,61	1,81	1 626,77	11,28
MISSION RECEPTION	6 482,34	1,03	2 150,80	0,27	4 331,54	201,39
REPAS SEUL	629,08	0,10	682,54	0,09	(53,46)	-7,83
FRAIS DE TELECOM	1 613,67	0,26	2 778,80	0,35	(1 165,13)	-41,93
FRAIS POST AUX	703,56	0,11	733,90	0,09	(30,34)	-4,13
FRAIS BANCAIRES	658,67	0,10	914,94	0,12	(256,27)	-28,01
FRAIS DAILLY			1 031,00	0,13	(1 031,00)	-100,00
CONCOURS DIVERS(COTISATIONS)	567,14	0,09	824,00	0,10	(256,86)	-31,17
Impôts, taxes et versements assimilés	7 046,31	1,12	7 282,92	0,92	(236,61)	-3,25
TAXE D'APPRENTISSAGE	455,77	0,07	588,00	0,07	(132,23)	-22,49
FORMATION PROF.CONTINUE	2 659,25	0,42	3 916,92	0,49	(1 257,67)	-32,11
FORMATION CONTINUE	2 200,29	0,35			2 200,29	
CFE	1 731,00	0,28	2 778,00	0,35	(1 047,00)	-37,69
Salaires et traitements	317 792,61	50,50	281 492,98	35,40	36 299,63	12,90
REMUNERATION DU PERSONNEL	251 232,11	39,93	167 347,63	21,04	83 884,48	50,13
REMUNERATION ALI PRESIDENT	61 098,24	9,71	48 731,10	6,13	12 367,14	25,38
REMUNERATION ABDERRAOUF CADRE			368,93	0,05	(368,93)	-100,00
ABSENCES	(28 610,59)	-4,55			(28 610,59)	
REMUNERATION ET AM			35 721,77	4,49	(35 721,77)	-100,00
INDEMNITES ET GRATIFICATIONS	8 915,31	1,42			8 915,31	
INDEM REPAS NON SOUMISES	18 326,06	2,91	15 544,30	1,95	2 781,76	17,90
CHOMAGE PARTIEL	3 346,24	0,53	8 855,18	1,11	(5 508,94)	-62,21
INDEMNITES LICENC./RUPT CONVEN	3 485,24	0,55	4 924,07	0,62	(1 438,83)	-29,22
Charges sociales du personnel	152 922,63	24,30	137 153,88	17,25	15 768,75	11,50
URSSAF	72 584,60	11,54	72 212,67	9,08	371,93	0,52
CHARGES SOC MUTUELLES ET PREVOYANCES	5 613,30	0,89			5 613,30	
PRO BTP	26 243,33	4,17	23 400,68	2,94	2 842,65	12,15
COTISATIONS AUX ASSEDICS	4 634,42	0,74			4 634,42	
CAISSE DES CONGES PAYES	42 736,98	6,79	38 745,40	4,87	3 991,58	10,30
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 110,00	0,18	1 050,00	0,13	60,00	5,71
AUTRES CHARGES DU PERSONNEL			1 745,13	0,22	(1 745,13)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations	10 838,04	1,72	10 494,81	1,32	343,23	3,27
DOTATIONS AUX AMORTIS.ET PROV.	10 838,04	1,72	10 494,81	1,32	343,23	3,27
Autres charges de gestion courante	11,14		63,16	0,01	(52,02)	-82,36
CHARGES DIVERSES	11,14		63,16	0,01	(52,02)	-82,36
Résultat d'exploitation	(201 399,98)	-32,01	4 191,76	0,53	(205 591,74)	N/S
Total des produits financiers						
Total des charges financières	2 422,45	0,38	2 765,77	0,35	(343,32)	-12,41
Intérêts et charges assimilées	2 422,45	0,38	2 765,77	0,35	(343,32)	-12,41
INTERETS PRET TRAVAUX	208,90	0,03	289,51	0,04	(80,61)	-27,84
AGIOS BANCAIRES	995,55	0,16	2 433,65	0,31	(1 438,10)	-59,09

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2020	12	01/04/2019	12	Variations	%
	31/03/2021	mois	31/03/2020	mois		
INTERETS/DETTES COMMERCIALES	1 218,00	0,19	42,61	0,01	1 175,39	N/S
Résultat financier	(2 422,45)	-0,38	(2 765,77)	-0,35	343,32	12,41
Résultat courant avant impôts	(203 822,43)	-32,39	1 425,99	0,18	(205 248,42)	N/S
Total des produits exceptionnels	23 764,09	3,78	36 970,69	4,65	(13 206,60)	-35,72
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 764,09	3,78	36 970,69	4,65	(13 206,60)	-35,72
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			4 162,00	0,52	(4 162,00)	-100,00
PRODUITS EXCEPT/EXERCICES ANT.	23 764,09	3,78	32 808,69	4,13	(9 044,60)	-27,57
Total des charges exceptionnelles	185 699,90	29,51	51 888,53	6,52	133 811,37	257,88
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	185 699,90	29,51	51 888,53	6,52	133 811,37	257,88
PENALITES/ MARCHES	6 152,60	0,98			6 152,60	
AMENDES ET PENALITES	230,00	0,04	1 966,00	0,25	(1 736,00)	-88,30
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			877,00	0,11	(877,00)	-100,00
CHARGES EXCEPT. EX. ANTERIEURS	179 317,30	28,50	49 045,53	6,17	130 271,77	265,61
Résultat exceptionnel	(161 935,81)	-25,73	(14 917,84)	-1,88	(147 017,97)	-985,52
Résultat de l'exercice	(365 758,24)	-58,13	(13 491,85)	-1,70	(352 266,39)	N/S

Etats financiers au 31/03/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **378 948** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **660 543** euros et un total **charges** de **1 026 301** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-365 758** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2020** et finit le **31/03/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	100,0000	100 000,00

Effectif moyen

31/03/2021

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires		
	Employés	1	
	Ouvriers	7	
	TOTAL	9	

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	568					568
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	568					568
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	44 508		1 490			45 998
	Instal., agencement, aménagement divers	42 416					42 416
	Matériel de transport	836					836
	Matériel de bureau, mobilier	11 949					11 949
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 709		1 490			101 199
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	15					15
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15					15
TO TAL		100 291		1 490			101 781

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	568			568
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	568			568
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	32 200	5 303		37 503
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 013	4 242		11 254
	Matériel de transport	660	176		836
	Matériel de bureau, mobilier	8 527	1 118		9 644
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 399	10 838		59 237
TOTAL		48 967	10 838		59 805

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 540			2 540
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 540			2 540
TOTAL GENERAL		2 540			2 540

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/03/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	23 856	23 856	
	Autres créances clients	244 438	244 438	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 054	6 054	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 665	1 665	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 526	35 526	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 222	3 222	
	Charges constatées d'avances	7 539	7 539	
	TOTAL DES CREANCES	322 301	322 301	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	39 438	39 438		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	14 990	14 990		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	75 441	75 441		
	Personnel et comptes rattachés	14 194	14 194		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	198 797	198 797		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	127 445	127 445		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 626	3 626		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	34 097	34 097		
	Autres dettes	20 760	20 760		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	528 787	528 787		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		7 372			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		34 097			

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

Terrains

Constructions

Matériels et
outillages

Autres

31/03/2021

VALEUR D'ORIGINE

AMORTISSEMENTS

Cumul exercices antérieurs

Dotation exercice

TOTAL

REDEVANCES PAYEES

Cumul exercices antérieurs

Redevances Exercice

TOTAL

REDEV. RESTANT A PAYER

à 1 an au plus

entre 1 et 5 ans

à plus de 5 ans

TOTAL

VALEUR RESIDUELLE

à 1 an au plus

entre 1 et 5 ans

à plus de 5 ans

TOTAL

MONTANT PRIS EN CHARGE
DANS L'EXERCICE

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/03/2021	31/03/2020	Variation N/N-1		31/03/2019
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	629 248	795 286	(166 038)	-20,88	924 158
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>					
Marge brute de production <i>% sur production</i>	372 001 59,12	531 573 66,84	(159 572)	-30,02	650 468 68,36
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	279 680 44,45	435 223 54,73	(155 543)	-35,74	565 337 61,17
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	(198 081) -31,48	9 294 1,17	(207 375)	N/S	(23 247) -2,52
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	(365 758) -58,13	(13 492) -1,70	(352 266)	N/S	(1 866) -0,20
Capacité d'autofinancement	(354 920)	(2 997)	(351 923)	N/S	(26 243)
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	(100 751) (57,64)	227 825 103,13	(328 576)	-144,2	292 808 114,06
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients					
	68,42 127,54	77,07 202,07			44,23 174,78

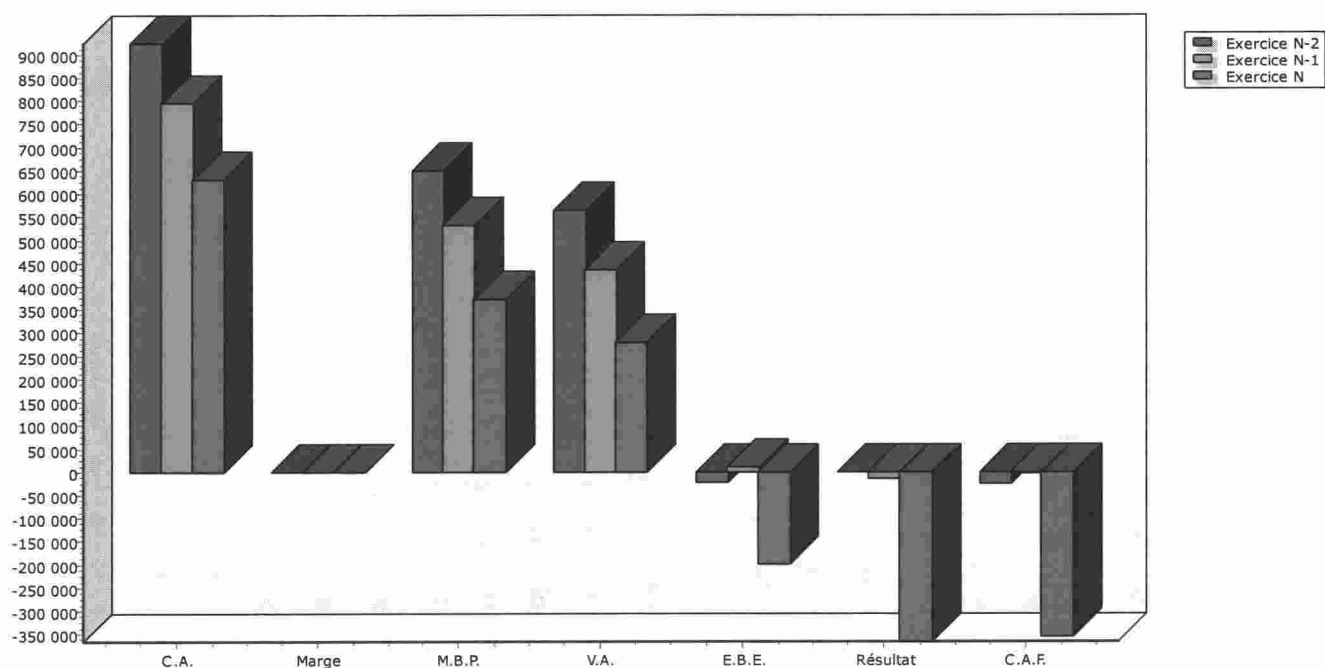


Tableau des Emplois et Ressources

Etat exprimé en euros
Etat en valeurs brutes

		31/03/2021	31/03/2020
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles	1 490	6 375
	Immobilisations financières		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)		
	Réductions de capitaux propres et prélèvements		
	Remboursements de dettes financières (b)	34 607	7 766
	TOTAL DES EMPLOIS	36 097	14 141
Détermination de la Capacité d'autofinancement	<i>Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)</i>	(198 081)	9 294
	+ Transferts de charges (d'exploitation)	7 527	5 454
	+ Autres produits (d'exploitation)	3	2
	- Autres charges (d'exploitation)	11	63
	+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
	+ Produits financiers		
	- Charges financières	2 422	2 766
	+ Produits exceptionnels	23 764	36 971
	- Charges exceptionnelles	185 700	51 889
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
	- Impôts sur les bénéfices		
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(354 920)	(2 997)
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	(354 920)	(2 997)
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations incorporelles		
	Cessions d'immobilisations corporelles		
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières		
	Augmentation des capitaux propres :		
	Augmentation de capital ou apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes financières (b) (c)		10 632
	TOTAL DES RESSOURCES	(354 920)	7 635
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(391 017)	(6 506)

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) Hors primes de remboursement des obligations

Analyse fonctionnelle du bilan

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs nettes

	31/03/2021	31/03/2020	Variations	%
EMPLOIS STABLES				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	41 962	51 310	(9 348)	-18,22
Immobilisations financières	15	15		
Charges à répartir				
Total emplois stables	41 977	51 325	(9 348)	-18,21
RESSOURCES STABLES				
Capital et réserves	215 919	229 411	(13 492)	-5,88
Résultat	(365 758)	(13 492)	(352 266)	N/S
Subventions investissements				
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges				
Comptes courants d'associés	34 097	61 331	(27 234)	-44,41
Emprunts et dettes assimilés	14 990	22 363	(7 372)	-32,97
Total ressources stables	(100 752)	299 613	(400 365)	-133,63
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	(142 729)	248 288	(391 017)	-157,49
EMPLOIS CIRCULANTS				
Stocks de matières et marchandises	16 041	16 407	(367)	-2,23
Stocks en cours de produits				
Avances et acomptes	1 170		1 170	
Clients et comptes rattachés	265 754	544 299	(278 545)	-51,18
Effets escomptés				
Autres créances d'exploitation	46 468	24 364	22 103	90,72
Comptes de régularisation	7 539		7 539	
Total de l'actif circulant	336 972	585 071	(248 100)	-42,41
RESSOURCES CIRCULANTES				
Avances reçues				
Fournisseurs et comptes rattachés	75 441	93 458	(18 017)	-19,28
Dettes fiscales et sociales	344 062	233 159	110 903	47,57
Autres dettes	20 760	33 170	(12 410)	-37,41
Comptes de régularisation				
Total du passif circulant	440 263	359 786	80 477	22,37
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(103 291)	225 285	(328 576)	-145,85
Disponibilités		23 003	(23 003)	-100,00
Valeurs mobilières de placement				
Total trésorerie active		23 003	(23 003)	-100,00
Concours bancaires	39 438		39 438	
Effets escomptés				
Total trésorerie passive	39 438		39 438	
TRESORERIE NETTE	(39 438)	23 003	(62 441)	-271,45
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	(142 729)	248 288	(391 017)	-157,49

Etats financiers au 31/03/2021

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01042020** et clos le **31032021** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE DE NANTES CENTRE
2 Rue DU Général Margueritte
44035 NANTES CEDEX 1
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
Identification du destinataire : **S.A.S A2PN DECOR**
91 RUE DES FRERES AMIEUX
44100 NANTES
651 **50268913600047**
Insp. IFU N° dossier N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITÉ
Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Prestataire de services divers
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 31 % Bénéfice imposable au taux de 28 % Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) **365 528**

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 % Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CADOR

ECF Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : Audit Conseil FIRCO 3 Rue Robert Schuman 02.40.65.57.60
I ZAC Montagne Plus 44620 LA MONTAGNE
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A NANTES le M.ALAIMI Ali Président

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SURT)
(2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

S.A.S A2PN DECOR
31032021

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 91 RUE DES FRERES AMIEUX		44100 NANTES						
Durée de l'exercice précédent * 12								
Numéro SIRET * 5 0 2 6 8 9 1 3 6 0 0 0 4 7		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31032021						
		N-1 31032020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
		Frais de développement *	CX					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	568	568			
		Fonds commercial (1)	AH					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN					
		Constructions	AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 998	37 503	8 495	12 308	
		Autres immobilisations corporelles	AT	55 201	21 735	33 466	39 002	
		Immobilisations en cours	AV					
		Avances et acomptes	AX					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
			Autres participations	CU	15		15	15
			Créances rattachées à des participations	BB				
			Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF						
	Autres immobilisations financières *	BH						
TOTAL (II)		BJ	101 781	59 805	41 977	51 325		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	16 041		16 041	16 407	
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 170		1 170		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	268 294	2 540	265 754	544 299	
		Autres créances (3)	BZ	46 468		46 468	24 364	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Disponibilités	CF					23 003		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 539		7 539			
	TOTAL (III)	CJ	339 511	2 540	336 972	608 074		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	441 293	62 345	378 948	659 399		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		Créances :			
Immobilisations :								

Désignation de l'entreprise S.A.S A2PN DECOR			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	105 919	119 411
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(365 758)	(13 492)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	(149 839)	215 919
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	54 428	22 363
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	34 097	61 331
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 441	93 458
	Dettes fiscales et sociales	DY	344 062	233 159
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20 760	33 170
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	528 787	443 480
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	378 948	659 399
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	528 787	428 489
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	39 438		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	629 248	FH		FI	629 248	795 286	
		FJ	629 248	FK		FL	629 248	795 286	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	7 527	5 454	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	2	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	636 779	800 742	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	125 807	125 475	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	367	(11 537)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	223 394	246 125	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 046	7 283	
	Salaires et traitements *					FY	317 793	281 493	
	Charges sociales (10)					FZ	152 923	137 154	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	10 838	10 495
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	11	63	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	838 179	796 550
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(201 400)	4 192	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 422	2 766	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 422	2 766	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 422)	(2 766)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(203 822)	1 426	

Désignation de l'entreprise S.A.S A2PN DECOR		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 764	36 971
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	23 764	36 971
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	185 700	51 889
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	185 700	51 889
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(161 936)	(14 918)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	660 543	837 713
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 026 301	851 205
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(365 758)	(13 492)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	23 764	32 809
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	3 629	9 449
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	179 317	49 046
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 527	5 454
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9				
dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Amendes & pénalités		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		230		
MAJORATION URSSAF		3 833		
REDRESSEMENT TVA		2 320		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Régularisation clients		179 317	23 764	
REDRESSEMENT TVA				

Désignation de l'entreprise **S.A.S A2PN DECOR**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	568	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1	KM		KN		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com- posants M2	KP		KQ		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com- posants M3	KS	44 508	KT		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	42 416	KW		
		Matériel de transport *		KY	836	KZ		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	11 949	LC			
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF			
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI			
	Avances et acomptes		LK		LL			
	TOTAL III		LN	99 709	LO			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
		Autres participations		8U	15	8V		
Autres titres immobilisés			1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U			
TOTAL IV			LQ	15	LR			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	100 291	ØH	1 490	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		
		1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	568	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	45 998
		Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	42 416
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	836
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	11 949	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III	IY		NG		NH	101 199	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	
		Autres participations	IØ		ØX		ØY	15
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	15	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	101 781	
						ØL	ØM	

Exercice N clos le : 31 03 2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO Taux						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	568	PF		PG		PH	568	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	32 200	QA	5 303	QB		QC	37 503	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	7 013	QE	4 242	QF		QG	11 254	
	Matériel de transport		QH	660	QI	176	QJ		QK	836	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 527	QM	1 118	QN		QO	9 644	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	48 399	QV	10 838	QW		QX	59 237	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	48 967	ØP	10 838	ØQ		ØR	59 805	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR				Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	2 540 6U	6V	6W	2 540
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	2 540 TY	TZ	UA	2 540
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2 540 UB	UC	UD	2 540
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	23 856		23 856						
	Autres créances clients		UX	244 438		244 438						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY	6 054		6 054						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 665		1 665						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	35 526		35 526						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 222		3 222						
	Charges constatées d'avance		VS	7 539		7 539						
	TOTAUX			VT	322 301	VU	322 301	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
			VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	39 438		39 438							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	14 990		14 990							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	75 441		75 441							
Personnel et comptes rattachés		8C	14 194		14 194							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	198 797		198 797							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	127 445		127 445							
	Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 626		3 626							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	34 097		34 097							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 760		20 760							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX			VY	528 787	VZ	528 787						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	34 097				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 372	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31032021	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF		
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)						WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						RA		
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)						RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)						XX		
	Amendes et pénalités						WJ	230	
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *						XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7			
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL			
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme								
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								
	- Plus-values nettes à court terme								
	- Plus-values soumises au régime des fusions								
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*								
	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)						SU		
	Zones d'entreprises* (activité exonérée)						SW		
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)						SX			
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
TOTAL I						WR	230		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	365 758		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme								
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	- imposées au taux de 19 %								
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
	- imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
	Régime des sociétés mères et des filiales *								
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								
	Majoration d'amortissement *								
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)						K9		
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)						K3		
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						PA		
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)						OV		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						1F		
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)						XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)						PP		
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC		
Entreprises nouvelles 44 sexies						L2			
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)						L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						X9		
	Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite						YH		
	Créance dégelée par le report en arrière de déficit						ZI		
	Dt déd. exc. (art. 39 decies A)						YA		
	Dt déd. exc. (art. 39 decies B)						YB		
	Dt déd. exc. (art. 39 decies C)						YC		
	Dt déd. exc. (art. 39 decies D)						YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						YI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						YL		
	Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0		
						XO	365 528		

Désignation de l'entreprise S.A.S A2PN DECOR		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	96 062	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	96 062	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	365 528	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	461 590	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR										Néant ☐ *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(13 492)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE	13 492		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG					
TOTAL I			OF		TOTAL II		ZH				
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)											
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ			5 082				
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	131 074		149 776				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	24 315	XQ	25 565		20 123				
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	12 318		19 329				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	54 437		56 898				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	223 394		246 125				
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 731		2 778			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	5 315		4 505				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	7 046		7 283					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	128 044		178 930				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	47 728		64 932				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020) *			OB	347 590						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe					

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	
I - Immobilisations *	1 Véhicule C4						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑧	⑨	⑩	19%	15% ou 12,80%	0%	⑪	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							
		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **S.A.S A2PN DECOR**

Néant ☒ *

A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **S.A.S A2PN DECOR**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à N - 3 à long terme						
subies au N - 4 cours des						
dix exercices N - 5 antérieurs						
(montants N - 6 restant à						
déduire à la N - 7 clôture du						
dernier N - 8 exercice)						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2PN DECOR		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01042020		et clos le : 31032021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	9	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	7	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	629 248	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	7 527	
TOTAL 1	OX	636 776	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	3	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	3	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	270 416	
Variation négative des stocks	OQ	367	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	50 697	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	11	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	321 491	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	315 288
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	315 288
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	636 776	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise, etc.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/03/2021

N° SIRET 50268913600047

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S A2PN DECOR

ADRESSE (voie) 91 RUE DES FRERES AMIEUX

CODE POSTAL 44100

VILLE NANTES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ALAIMI Prénom(s) ALI
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 05081977 N° département 44 Commune NANTES Pays FRANCE
 Adresse : N° 59 Voie Rue Denis Rivière
 Code postal 44610 Commune INDRE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique ALAIMI Prénom(s) ABDERRAOUF
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 27051981 N° département 99 Commune REDEYEF Pays TUNISIE
 Adresse : N° 12 Voie Rue Claude Lorrain
 Code postal 44100 Commune NANTES Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2021

Total des Charges à payer		6 501
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 901
<i>FRS - FACTURES NON PARVENUES</i>	2 901	
Dettes fiscales et sociales		3 600
<i>ETATS - TAXE D'APPRENTISSAGE</i>	1 044	
<i>ETATS - PRO BTP</i>	2 556	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2021

Total des Produits à recevoir		5 532
Autres créances		5 532
ACTIVITE PARTIELLE	3 867	
ORG.SOC.-PROD. A RECEVOIR	1 665	

A2PN DECOR
Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros
Siège Social : 91 rue des frères amieux 441000-Nantes
502 689 136 RCS NANTES

**RAPPORT DE GESTION
DU PRESIDENT
POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

Chers Associés,

Je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, pour vous présenter notre rapport sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice qui a commencé à courir le 1^{er} avril 2020 et pris fin le 31 mars 2021, et soumettre à votre approbation les comptes et résolutions de cet exercice.

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions de l'article L. 227-9, alinéa 3, du Code de commerce.

La lecture du rapport de votre Président vous donnera toutes informations quant à la régularité des comptes et opérations qui vous sont présentés.

De mon côté, je suis à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

I - INFORMATIONS SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE

1. Evolution comparative de l'activité et du résultat (en milliers d'Euros) :

	2021	2020	Variation en %
Chiffre d'Affaires H.T.	629 248	795 286	-21%
Résultat d'Exploitation	-201 400	4 192	-4 904%
Résultat Courant Avant Impôts	-203 822	1 426	-20 400 %
Résultat Net	-365 758	-13 492	2 708 %

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le chiffre d'affaires net réalisé par notre Société s'est élevé à **six cent vingt-neuf mille deux cent quarante huit (629 248) Euros** contre **sept cent quatre-vingt-quize mille deux cent quatre-vingt six (795 286) Euros** au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de **21 %**.



Quant aux charges supportées par notre Société, les variations notables, au cours des deux (2) derniers exercices, sont les suivantes :

<u>Charges d'exploitation</u>	Exercice 2021	Exercice 2020
Achats de matière première	125 807	125 475
- Variation de stock (matière premières)	367	-11 537
- Autres achats et charges externes	223 394	246 125
- Salaires et traitements	317 793	281 493
- Charges sociales	152 923	137 154
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 838	10 495
- Dotations aux provisions	0	0

Nous enregistrons au 31 mars 2021, un résultat courant avant impôts négatif de **deux cent trois mille huit cent vingt-deux (-203 822) Euros** lequel après incidence des produits exceptionnels pour **vingt-trois mille sept cent soixante-quatre (23 764) Euros**, des charges exceptionnelles pour **cent quatre-vingt-cinq mille sept cent (185 700) Euros**, laisse apparaître un déficit de **trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (365 758, 24 €)**.

Je vous présente dans le tableau ci-après l'évolution des principaux postes de nos bilans afférents aux exercices 2021 et 2020, à savoir:

	Exercice 2021	Exercice 2020
A C T I F		
<u>Actif Immobilisé :</u>		
- Immobilisations incorporelles	0	0
- Immobilisations corporelles	41 961	51 310
- Immobilisations financières	15	15
<u>Actif Circulant :</u>		
- Stocks (<i>marchandises</i>)	16 041	16 407
- Avances et acomptes versés sur commandes	1 170	
- Clients et comptes rattachés	265 754	544 299
- Autres créances	46 468	24 364
- VMP	0	0
- Disponibilités	0	23 003
<u>Comptes de régularisation :</u>		
- Charges constatées d'avance	7 539	0

	Exercice 2021	Exercice 2020
P A S S I F		
- Capitaux propres	-149 839	215 919
- Provisions pour risques		
- Dettes	528 787	443 480
Comptes de régularisation :		
- Produits constatés d'avance	0	0

2. Activité de la société en matière de recherche et développement (R&D) :

Notre Société ne procède à aucun travaux de recherche & de développement.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice et entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport et perspectives d'évolution :

Les activités de la société ont été affectée fortement affectée par le COVID-19 qui a conduit au report du démarrage de la quasi-totalité des chantiers en carnet de commande avec un impact direct sur le chiffre d'affaires envisagé sur l'exercice 2020-2021.

Cette période n'a cependant pas été marquée par un arrêt total de l'activité, la société ayant mis un terme aux contrats à durée déterminée au fur et à mesure des livraisons de chantier.

A la date d'arrêt des comptes, il n'existe toutefois pas d'incertitudes significatives remettant en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation compte tenu de l'important carnet de commandes signées.

✓ Affectation du résultats 2021 :

Suivant décisions en date du 30 septembre 2021, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 et a décidé d'affecter le déficit, s'élevant à **trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (365 758, 24 €)**, de la manière suivante, à savoir :

- (i) La totalité au compte « **Report à nouveau débiteur** », pour la somme de **trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (365 758, 24 €)**.

✓ Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir :

Les états financiers de la société A2PN DECOR ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

II - INFORMATIONS SUR LA VIE JURIDIQUE DE LA SOCIETE

1. Charges somptuaires et frais généraux (Article 223 quater et 223 quinquies du CGI)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, je vous signale que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de charges et dépenses somptuaires.



2. Prises de participation significative ou prises de contrôle :

Conformément aux articles L.233-6 et L.247-1 du Code de Commerce, je vous précise que notre Société n'a pris aucune participation dans le capital d'une société, ayant son siège social sur le territoire de la République Française, ni le contrôle de telle société au cours de l'exercice.

III - AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, les délais de paiement vis-à-vis des fournisseurs et des clients de la Société à la clôture de l'exercice vous sont présentés dans le tableau suivant :

FACTURES RECUES ET EMISES NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU												
	Article D. 441 I. 1° - Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu						Article D. 441 I. 2° - Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 j.	31 à 61 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j. et plus)	0 jour	1 à 30 j.	31 à 61 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j. et plus)
	MONTANTS TTC						MONTANTS TTC					
Nombre de factures concernées	-	59				59	-	10	-	16	109	135
Montant total des factures concernées en Euros TTC (arrondi à deux décimales)	-	8 196	6 871	-	57 473	72 540	-	59 134	-	13 526	171 778	244 438
Le % du montant total des achats TTC de l'exercice	-	-	-	-	0	0						
% du chiffre d'affaire TTC de l'exercice							-	7.84%	-	1.79%	22.78%	32.41%

A) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses et non comptabilisées

Nombre de factures exclues	-	
Montant total des factures exclues	-	



B) Délais de paiement de référence utilisés (contactuel ou légal - C. com art. L. 441-6 ou L. 443-1)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	Délais contractuels : 30 jours nets 30 jours fin de mois le 10	Délais contractuels : 45 jours de mois
	Délais légaux : 60 jours nets 45 jours fin de mois	Délais légaux : 60 jours nets

L'état des factures émises, non réglées au 31 mars 2021, a été calculé suivant une balance éditée à la date d'émission du rapport de gestion.

Le détail tient compte des règlements enregistrés depuis le début de l'année concernant des factures 2021 échues.

IV - PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS :

1. Comptes de l'exercice

Les comptes de l'exercice vous sont présentés sous la forme de compte de bilan, compte de résultat et annexe en application du Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes.

Conformément à la loi, il vous sera donné la lecture du rapport sur les comptes annuels.

Affectation des résultats

L'exercice écoulé se traduit par un déficit de **trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (365 758, 24 €)**, que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « **Report à nouveau débiteur** ».

En conséquence :

- (i) la réserve légale restera à 10 000 Euros,
- (ii) les « *Autres réserves* » resteront à 105 919 Euros,
- (iii) le solde du compte « **Report à nouveau débiteur** » s'élèvera à **trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (365 758, 24 €)** contre **néant (0 €)** au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il vous sera rappelé le montant des dividendes distribués au cours des trois (3) derniers exercices :



<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/03/2019	-	-	-
31/03/2020	-	-	-
31/03/2021	-	-	-

Je vous propose de bien vouloir approuver cette affectation.

V - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

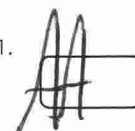
Votre Président vous invite à approuver, par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

ooOOoo

Fait le 30 septembre 2021

Monsieur Ali ALAIMI,
Pour la Société **A2PN DECOR**

A2PN DÉCOR
91 Rue des Frères Amieux - 44100 NANTES
Tél. : 02 51 70 25 48 Fax : 02 40 40 48 70
Email : secretariat@a2pn.fr



A2PN DECOR
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 91 rue des frères amieux 44100 Nantes
502 689 136 RCS Nantes

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 septembre à 09H30,

Les actionnaires de la société A2PN DECOR, société par actions simplifiée au capital de 100 000 €, dont le siège social situé 91 rue des frères amieux 44100 Nantes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le n° 502 689 136 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents ou représentés en entrant en séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que tous les actionnaires sont présents ou représentés ou ayant voté par correspondance, de sorte que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Ali ALAIMI préside la séance en sa qualité d'actionnaire Président.

Monsieur Abderraouf ALAIMI présent et acceptant, est appelé comme scrutateur.

Le Président déclare la séance ouverte et rappelle que l'assemblée délibère sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 Mars 2021 et quitus au Président
2. Affectation du résultat de l'exercice
3. Constatations de l'absence de versement de dividendes
4. Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts
5. Rapport spécial sur les conventions réglementées
6. Pouvoir pour formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence ;
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Mars 2021 ;
- Le rapport de gestion du Président ;

- Le rapport spécial (article L.227-10 du Code de commerce) ;
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président précise qu'il n'a été saisi d'aucune question écrite de la part des associés.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial.

Puis, la Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 Mars 2021 et quitus au Président

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité prévues par les statuts de la Société, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve ledit rapport dans les termes et conclusions qu'il comporte dont les comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesdits comptes se soldant par une perte de trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (365 758, 24 €).

En conséquence, l'assemblée donne au Président *quitus* de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation et répartition du résultat

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité prévues par les statuts de la Société, approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte d'un montant de 365 758, 24 euros, décide de l'affecter :

- au compte « *report à nouveau débiteur* » pour un montant de 365 758, 24 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Constatation de l'absence de versement de dividendes au cours des trois derniers exercices

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité prévues par les statuts de la

Société, prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des deux premiers exercices de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité prévues par les statuts de la Société, prend acte du fait qu'il n'y a pas eu, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, de dépenses et charges au titre de l'article 39-4 dudit Code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Rapport spécial sur les conventions réglementées

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité prévues par les statuts de la Société, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, constate l'absence de nouvelle convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité prévues par les statuts de la Société, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

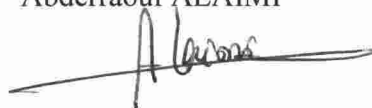
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau et produit sur le registre des décisions.

Le Président
Ali ALAIMI

Le Scrutateur
Abderraouf ALAIMI



A2PN DÉCOR
01 Rue des Frères Amieux - 44100 NANTES
Tél. : 02 51 70 25 48 Fax : 02 40 40 48 70
Email : secretariat@a2pn.fr

A2PN DECOR
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 91 rue des frères amieux 44100 Nantes
502 689 136 RCS Nantes

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
15 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE 2021**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve ledit rapport dans les termes et conclusions qu'il comporte dont les comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesdits comptes se soldant par un déficit de **trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (365 758, 24 €)**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve ledit rapport dans les termes et conclusions qu'il comporte sur les comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2021.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, déclare approuver les opérations entrant dans le cadre desdites dispositions, qui sont intervenues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, les comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2021, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion, lesdits comptes se soldant par un déficit de **trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (365 758, 24 €)**.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de charges et dépenses somptuaires.

CINQUIEME RESOLUTION

En conséquence de l'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2021, l'Assemblée Générale donne quitus au Président de l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice s'élevant à trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (365 758, 24 €), en totalité au compte « Report à nouveau débiteur ».

En conséquence :

- (i) la réserve légale est à 10 000 Euros,
- (ii) les « Autres réserves » sont à 105 919 Euros,
- (iii) le solde du compte « Report à nouveau débiteur » s'élèvera à **trois cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-huit euros et vingt-quatre centimes (-365 758, 24 €)** contre néant (0 €) au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020.

Aucun dividende, ni acompte sur dividende n'a été distribué aux Associés au cours des trois dernières années d'exercice social.

SEPTIEME RESOLUTION

Lors de la mise à jour des statuts de la Société en date du 28 avril septembre 2017, le capital de **cent mille euros (100 000 €)** a été libéré intégralement.

En conséquence, l'Assemblée Générale déclare la libération complète et effective du capital social.

HUITIEME RESOLUTION

Des questions diverses pourraient être exposées par écrit.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour :

- (i) Effectuer tous dépôts, formalités et publications partout où besoin sera ;
- (ii) Signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

ooOOoo

Fait le 30 septembre 2021

Monsieur Ali ALAIMI,
Pour la Société **A2PN DECOR**

A2PN DECOR

91 Rue des Frères Amieux - 44100 NANTES
Tél. : 02 51 70 25 48 / Fax : 02 40 40 48 70
Email : secretariat@a2pn.fr



En l'état
manque
la liasse fiscale

Greffe du Tribunal de Commerce
Immeuble Rhuys

2 Bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Nantes, le 08 Janvier 2022



RCS 502 689 136

Nos Réf : 2022/01/08/001/AA/AF

Objet : DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Pièces jointes : Assemblée, rapport de gestion, procès-verbal

LETTRE EN RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

1A 191 619 07981

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les comptes annuels de ma société, je vous joins également un chèque d'un montant de 47 € 90.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur ALAIMI Ali
Président

A2PN DÉCOR

51 rue des Frères Amieux - 44100 NANTES
Tél. : 02 51 70 20 48 Fax : 02 40 40 43 70
Email : secretariat@a2pn.fr

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

91 rue des Frères Amieux 44100 NANTES
Tél : 02.51.70.25.48 Mail : secretariat@a2pn.fr

S.A.S au capital de 100 000 euros

S.I.R.E.T : 502 689 136 00047-APE 4334Z TVA : FR 785 02 689 136